



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DES YVELINES
ARRONDISSEMENT DE SAINT-GERMAIN-EN-LAYE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 10 DECEMBRE 2025

DÉLIBÉRATION
N° 1

OBJET :
VENTE DE
VEHICULES
COMMUNAUX
INEXPLOITABLES

RAPPORTEUR :
M. Philippe DA-RIN

NOMBRE DE
CONSEILLERS EN
EXERCICE : 33

PRESENTS : 21

VOTANTS : 31

Le 10 décembre 2025 à 19H00, les membres du Conseil municipal de Triel-sur-Seine se sont réunis à l'Espace Senet, suivant convocation régulièrement adressée par le Maire.

DATE D'ENVOI DE LA CONVOCATION : mardi 2 décembre 2025

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Madame Françoise POIRRIER

PRÉSENTS : M. Cédric AOUN, M. Philippe DA-RIN, Mme Catherine EVANO, M. Gilles GAILLARD, M. Gil GOMES, Mme Françoise POIRRIER, M. Julien SAUVE, M. Fabien TANTI, M. Jonas MAURY, Mme Mélody SENAT, M. Cyril ARZEL, M. Yvon ROSCONVAL, Mme Amandine BENOIST, M. Fernando MENDES, Mme Bérengère VOILLOT, Mme Sophie FONTAINE, Mme Sophie KERIGNARD, Mme Anne LAPORTE, Mme Valérie LEFUEL DUVAL, Mme Line WENZEL.

ONT DONNÉ POUVOIR : M. Hakan KARACIGER à M. Philippe DA-RIN, M. Christophe MARGAT à M. Cédric AOUN, M. Fabien TANTI à Mme Fabienne TANTI, Mme Christelle DIDIERJEAN à M. Gil GOMES, M. Florent BEQUIGNON à M. Yvon ROSCONVAL, Mme Paméla BUQUET MAIRE à M. Fernando MENDES, M. Marc FONTAINE à Mme Amandine BENOIST, Mme Valérie LENORMAND à Mme Bérengère VOILLOT, M. Hassan AHSSAKOU à Mme Anne LAPORTE, Mme Souad BENDJEDDOU à Mme Sophie KERIGNARD, M. Gilles PASCAL à Mme Valérie LEFUEL DUVAL, Mme Elisabete DUARTE LESSERTEUR à Mme Line WENZEL.

EXCUSÉ(S) : M. Hakan KARACIGER, M. Christophe MARGAT, Mme Fabienne TANTI, Mme Christelle DIDIERJEAN, M. Florent BEQUIGNON, Mme Paméla BUQUET MAIRE, M. Marc FONTAINE, Mme Valérie LENORMAND, M. Hassan AHSSAKOU, Mme Souad BENDJEDDOU, M. Gilles PASCAL, Mme Elisabete DUARTE LESSERTEUR.

ABSENTE : Mme Frédérique MAHER.



OBJET : VENTE DE VÉHICULES COMMUNAUX INEXPLOITABLES

VU le Code général des collectivités territoriales,

VU la délibération n° 20230125DEL002 en date du 25 janvier 2023 donnant délégation de compétences au Maire,

VU la délibération n°2023-04-DEL-199 en date du 5 avril 2023 modifiant la délégation de compétences au Maire,

VU l'avis rendu par la Commission « aménagement travaux, sécurité, cadre de vie et développement durable » dans sa séance du 24 novembre 2025,

CONSIDERANT que la délibération n°2024-06-DEL-141 en date du 26 juin 2024 est devenue sans objet,

CONSIDERANT la nécessité pour la commune de Triel-Sur-Seine de se délester de trois véhicules vétustes et inexploitables,

CONSIDERANT que ces véhicules engendrent des coûts d'assurance sur le parc automobile,

Le Conseil municipal, après avoir entendu le rapporteur et en avoir délibéré à l'unanimité,

DÉCIDE

ARTICLE 1^{er} : D'AUTORISER Monsieur le Maire à vendre en l'état les 3 véhicules communaux immatriculés 130 DYE 78, AD 138 MY et 960 DNW 78, pour un prix de cession de 500 € TTC chacun, à SAMAUTO 78, sis 7 rue d'Alsace 78500 SARTROUVILLE.

ARTICLE 2 : D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer les certificats de cession des véhicules.

ARTICLE 3 : D'AUTORISER Monsieur le Maire à signer tous les documents relatifs à la cession de ces véhicules et à effectuer toutes les démarches nécessaires à leur vente.

ARTICLE 4 : DE PRÉCISER que les recettes correspondantes seront inscrites au budget communal.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits à Triel-sur-Seine,
Pour extrait conforme.

Le Maire

Cédric AOUN



Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte. Celui-ci est susceptible de faire l'objet d'un recours administratif préalable devant le Maire, ou d'un recours contentieux devant le Tribunal administratif de Versailles dans les deux mois suivant sa transmission aux services de l'État (préfecture) et à compter de sa notification, de son affichage ou de sa publication. Tribunal administratif de Versailles : 56 avenue de Saint-Cloud 78011 Versailles - Accueil : 01 39 20 54 00 - Courriel : greffe.ta-versailles@juradm.fr - <http://078-217806249-20251212-2025-12-DEL-268-DE>

Accusé de réception en préfecture
078-217806249-20251212-2025-12-DEL-268-DE
Date de réception préfecture : 12/12/2025